



Dossier du BHI No. S1/3086

**LETTRE CIRCULAIRE N° 53/2007
13 juin 2007**

NOUVEL ETAT MEMBRE DE L'OHI

IRLANDE

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1 Le Comité de direction a l'honneur de vous annoncer qu'avec l'adhésion de l'Irlande à l'Organisation hydrographique internationale, le nombre des Etats membres de l'OHI est désormais porté à 80. Le BHI vient de recevoir du Service des Relations extérieures de Monaco la confirmation officielle que l'Irlande, dont la demande d'adhésion avait reçu l'approbation requise des deux tiers des Etats membres de l'OHI en juillet 2006, a procédé au dépôt de son instrument d'adhésion à la Convention relative à l'Organisation hydrographique internationale auprès du Gouvernement de Monaco (dépositaire de la Convention relative à l'OHI), le 4 juin 2007.

2 Le Gouvernement de la Principauté de Monaco informe le Gouvernement des parties à la Convention relative à l'OHI que, conformément à l'Article XX, la Convention prend donc effet, pour l'Irlande, à compter du 4 juin 2007.

3 Le Comité de direction est ravi d'accueillir l'Irlande au sein de l'OHI et de la communauté hydrographique internationale.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'K. Barbor', written over a horizontal line.

Contre-amiral Kenneth BARBOR
Directeur